



# TidaanInfo

Novembre 2020 - Numéro 17

Lettre d'information de  
l'association Tidaani

L'avenir des enfants

passé par votre soutien

## Le mot de la Présidente

Chères Mairaines, Chers Parrains, Chers Donateurs et Amis de TIDAANI,

En cette année 2020, à la très grande insécurité au Burkina Faso s'est ajoutée la pandémie de Covid 19, les enfants ne sont pas allés à l'école de mi-mars à début octobre. "Peu" de décès, 67 à ce jour, mais il faut rester prudent. Les gestes barrières sont compliqués à mettre en place, surtout sans eau !

Les conséquences directes du confinement (quarantaine dans les grandes villes, fermeture des marchés et des établissements scolaires, couvre-feu) mettent en danger économique les plus fragiles qui doivent gagner chaque jour de quoi nourrir leur famille. Les enfants de l'ATF\* font partie de cette population. Tout a énormément augmenté, notamment les denrées alimentaires qui ont fait un bond de 30%

Quant à l'insécurité, elle est toujours très présente. Les attaques meurtrières se perpétuent. L'Est et le Nord du Burkina-Faso sont les régions les plus touchées par les exactions djihadistes qui ont fait plus de 900 morts et 860 000 déplacés depuis 5 ans. Beaucoup de réfugiés venant des villages de brousse sont arrivés à Fada N'Gourma, ce qui augmente fortement les effectifs des classes qui peuvent dépasser 130 élèves....



Les jumeaux  
Wend Kouni et Wend Panga,  
les deux derniers enfants parrainés

Nous avons continué malgré toutes ces difficultés à travailler pour les enfants qui sont confiés à l'ATF\* en collaboration étroite avec Zakaria Béogo.

Et surtout comme vous pourrez le lire dans ce Tidaaninfo, le projet de construction est bien avancé et nous pouvons vous assurer de la bonne marche de notre structure sur place.

Nous avons toujours besoin de votre générosité pour continuer ce projet qui nous tient à cœur et dont les enfants ont grand besoin,

Cordialement et solidairement.

Véronique Cosson  
et les membres du Conseil d'Administration.



[www.tidaani.org](http://www.tidaani.org)

Le mot de la Présidente	1
Le projet de TIDAANI	2
Le projet de TIDAANI (suite)	3
Le mot de l'ATF	4

Ce qui est difficile  
est bon, le facile  
n'a pas de profit.

*Proverbe Mossi du Burkina*

## Le projet "Un toit, un repas pour grandir au Burkina-Faso"

En 2018, lors de l'assemblée générale de TIDAANI, le lancement d'un projet de construction d'un nouveau lieu d'accueil pour les enfants de l'ATF a été entériné (cf. TidaanInfo n° 16 – Déc. 2019).

En 2019, les membres du Conseil d'Administration se sont mobilisés. De nombreuses actions ont été menées (dossiers de demande d'aide financière auprès d'organismes publics et privés, cagnottes en ligne, diffusion de flyers informatifs et affichages, rencontres dans les écoles de la région de Rennes, actions diverses : compétition sur circuit automobile, récital de piano, marchés...).

Elles ont été couronnées de succès et permis de lancer une première phase de travaux.

Ainsi, en février 2020, les premiers travaux ont commencé.

Ils n'ont connu aucune interruption, et sont menés avec efficacité :

Forage, certification de la potabilité de l'eau, mur d'enceinte construit (340m de long x 1,90m de haut), portails et portillons installés, polytank érigé, alimenté en eau et en fonctionnement, pompe à motricité mixte solaire et électrique achetée et installée, 2 bassins de rétention de l'eau de pluie d'1,5 m3 chacun réalisés, panneaux solaires et groupe électrogène achetés, livrés et en service, local technique construit (abri des commandes de la pompe, du groupe électrogène, de l'outillage, latrines et douche pour le personnel, local gardien).

L'implantation du jardin maraîcher et la formation au maraîchage sont terminés et les premières récoltes sont prometteuses.

**UN BEAU CHALLENGE** : en 7 mois tous les travaux de la phase 1 ont été réalisés. Un chantier mené rondement sous le regard rigoureux du Directeur de l'ATF, Monsieur Zakaria BEOGO.

**ET TOUJOURS EN 2020** : Une nouveau salarié a rejoint l'équipe de l'ATF pour assurer le gardiennage du terrain la nuit, et bientôt une autre personne pour vendre les surplus maraîchers au marché local.



*Le forage en cours*



*Cérémonie de réception des travaux du mur avec le personnel et des enfants de l'ATF*

**NOUS SOMMES DONC  
AU RENDEZ-VOUS.**

**MAIS AUJOURD'HUI  
NOUS SOMMES INQUIETS.**

## Le projet "Un toit, un repas pour grandir au Burkina-Faso" (suite)

Notre projet n'est pas à l'arrêt puisque nous nous projetons sur la 2<sup>ème</sup> phase des travaux mais l'avenir s'avère inquiétant ! Qu'en sera-t-il dans les prochains mois ?

Avec le Covid 19 et ses diverses conséquences, beaucoup de portes se ferment.

Se réouvriront-elles demain ? Rien n'est moins sûr.

Nous ne pouvons pas abandonner !

Nous sommes si près du but.

Et quel devenir pour les enfants de l'ATF sans maison d'accueil ?

Alors, nous accentuons nos recherches de subventions, des projets d'actions étaient prévus pour cette fin d'année mais le retour de la pandémie nous oblige à les repousser.

Certaines aboutiront, nous l'espérons.

**Et vous, êtes-vous prêts à nous aider ?** Nous avons besoin de vous. C'est le moment de nous accompagner.

Nous avons besoin de votre générosité. Tous vos dons, quel que soit leur montant, aussi petits soient-ils, contribueront à la construction ! **Donner c'est une manière d'agir !**

Ce projet est le vôtre, celui de nos filleul(le)s, celui de l'espoir.

Soyez en assurés, nous le mènerons à son terme et c'est ensemble que nous réussirons !



*Le mur de clôture en cours de construction*



*La tête de forage avec le raccordement à la réserve d'eau*



*La zone de maraichage et la distribution aux enfants*

## Le mot de l'ATF

Bonjour chers parrains et marraines, bonjour chers donateurs.

Par le biais de TidaanInfo, je profite de vous exprimer notre reconnaissance pour les efforts considérables, votre solidarité à travers les multiples soutiens aux enfants de notre pays Burkina-Faso en particulier ceux de Fada-N'Gourma dans la région de l'Est en dépit des crises sanitaire dans le monde .

Grâce à votre aide, une centaine d'enfants sont scolarisés ou sont en apprentissage de métier.

La région de l'Est qui est la nôtre, a eu la chance jusqu'à présent d'avoir échappé au COVID 19 .

Nos enfants n'ont pas connu une période de confinement comme cela s'est passé en France mais n'ont pas eu d'école de mi-mars à début octobre.

Afin de respecter et de protéger nos enfants de COVID 19 nous avons mené des actions de sensibilisations sur les lavages des mains, le port des caches nez, le respect de mesures de distanciation

Les enfants ont bien passé leur vacances 2020 après une année scolaire qui a fini plus tôt que d'habitude à cause de la COVID19.

Durant ces vacances nous avons renforcé les niveaux des enfants ayant des difficultés scolaires à travers des cours de soutien scolaire.

Aussi les grands enfants ont été formés à la culture de maraichage et ont participé à l'aménagement du site de production maraicher dans le futur centre d'accueil de l'ATF .

Chers parrains et marraines, nous voilà en début de la rentrée scolaire 2020-2021. Vos filleuls et filleules ont repris le chemin de l'école. Tout se passe bien.

Chers parrains et marraines, grâce à vos soutien certains enfants sont devenus des fonctionnaires et des entrepreneurs mais d'autres ont encore besoin de vos aides pour s'insérer aussi dans le secteur de l'emploi.

Vous réitérant mes remerciements pour votre engagement au profit de nos enfants,

Cordialement

Zakaria BEOGO



Le projet "Un toit, un repas pour grandir au Burkina-Faso" est réalisé avec le soutien financier de :



Remerciements à : Sylvie Stephanidès, Desevedavy Pianos, Affutage Pays de Rance, Convivio.

Parrainer, c'est une aide concrète, efficace et solidaire qui doit s'inscrire dans la durée. **L'avenir des enfants passe par votre soutien. Ils ont besoin de vous.**

Plus d'informations, téléchargement de **fiche de don** et dossier de **parrainage, dons en ligne** sur notre site :

[www.tidaani.org](http://www.tidaani.org)

### Avantages fiscaux

Les versements à Tidaani bénéficient d'une déduction d'impôt de 66% (60% pour les entreprises) selon l'article 200 du CGI.

Par exemple, un don de 50 € ne vous coûte que 17 €. Pour un parrainage, la mensualité de 25 € ne vous reviendra qu'à **8,50 €**. Un reçu fiscal vous sera envoyé chaque année.

### Nouvelle adresse postale

Association Tidaani  
52 Rue Pablo Néruda  
35700 Rennes

Tel : 06 81 21 01 92  
mail : [info@tidaani.org](mailto:info@tidaani.org)  
Web : [www.tidaani.org](http://www.tidaani.org)

### Conseil d'Administration

Présidente :	Véronique COSSON	Dany ANDRE
Vice président :	Yves BONNANT	Mathieu BLANCHET
Secrétaire :	Christophe BARROIS	Danielle MONVOISIN
Trésorier :	Louis MERON	Brigitte GUITTON
Suivi enfants :	Martine MALLET Danielle ROCHER	

Projet de construction à l'ATF : Annie PICHON



# Tidaani



## Aide à l'enfance du Burkina Faso

Association humanitaire avec l'Afrique, à but non lucratif loi de 1901 enregistrée sous le n° W353003372 à la Préfecture de Rennes

**Association Tidaani** 52, rue Pablo Neruda 35700 RENNES Tel : 06 81 21 01 92 – Siret : 848 619 706 00015

Courriel : [info@tidaani.org](mailto:info@tidaani.org) Web : [www.tidaani.org](http://www.tidaani.org) Facebook.com/tidaani



## L'avenir des enfants passe par votre soutien

- J'adhère à l'association** ..... : 20 €
- Autres membres de ma famille 10 € x..... = ..... €
- Nom ..... Prénom .....
- Nom ..... Prénom .....
- Nom ..... Prénom .....
- Etudiants, demandeurs d'emplois, et bénéficiaires des minima sociaux ..... : 10 €
- Associations et entreprises..... : 50 €
- Je fais un don de :**  20 €  40 €  60 €  80 €  100 €  150 €  
ou d'un autre montant à ma convenance .....€

Je fais un chèque total de : .....

Nom ..... Prénom .....

Association ou entreprise : .....

Adresse .....

.....

Code Postal ..... Ville .....

Téléphone .....

e-mail .....

- Pour 0,83 € par jour, soit 25 € par mois, j'aimerais parrainer un enfant et désire recevoir une documentation
- Je souhaite être contacté pour obtenir des renseignements

Merci d'établir vos chèques à l'ordre de : Association Tidaani

Les versements à Tidaani bénéficient de la réduction fiscale en vigueur (article 200 du code des impôts)  
66% de réduction pour les particuliers et 60% pour les entreprises

Conformément à la Loi Informatique et Libertés du 06/01/1978, vous disposez d'un droit d'accès, de modification et de suppression aux données personnelles vous concernant.